

POLITIQUE – PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PR-07 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

PR-07-07 Régimes omnibus

Nous ne sommes généralement pas en faveur des régimes omnibus. Ces régimes unissent plus de trois types de rémunérations à base de titres et ne permettent pas aux actionnaires de voter séparément sur chacune des composantes du régime. En présence d'un tel régime, nous évaluons au cas par cas, si nous appuyons ou non le régime soumis au vote.